



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle de perception 2020

L'AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Mélissa Levasseur, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Paule

QUE pour faire suite à l'adoption du budget pour l'année 2020 et à la dernière imposition, le rôle général de perception est complété et déposé à mon bureau.

QUE l'expédition des comptes de taxes se fera dans le délai imparti en vertu de l'article 1012 du Code municipal du Québec et de l'article 81 de la Loi sur la fiscalité municipale, soit avant le 1^{er} mars 2020, à toutes personnes, dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement des dites taxes, arrérages, ou autres deniers.

Si vous êtes contribuables de la municipalité et que vous n'avez pas reçu votre compte de taxes 2020, communiquez avec nous au 418-737-4296.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

FAIT À SAINTE-PAULE, ce 24^e jour du mois de janvier 2020.

La directrice générale
et secrétaire-trésorière,

Mélissa Levasseur
